



Mas de la Grenouillère
583 Chemin de Jamelle
7260 JOYEUSE
tél : 04 75 39 49 63

Lettre d'information

Madame, Monsieur,

Vous avez réservé un gîte dans notre établissement durant la période estivale. Suite aux nouvelles directives gouvernementales, nous souhaitons apporter quelques informations pour le déroulement de votre séjour.

Nous nous engageons à renforcer les mesures d'hygiène sanitaire selon un protocole spécifique élaboré par l'Etat.

Pour des raisons sanitaires, l'espace bien-être avec Spa et Sauna a été supprimé.

L'accès piscine ne pose aucune restriction particulière. Les mesures sanitaires préconisent 1 baigneur pour 4 m² sur tout l'espace aquatique (piscine et plages comprises). Notre espace aquatique a une superficie de 400m², c'est largement supérieur à notre capacité d'hébergement. Nos transats seront désinfectés quotidiennement. Chaque gîte possède 2 chaises longues, elles pourront tout à fait être apportées sur l'espace piscine et remontées lorsque vous quitterez cet espace. En revanche, nous ne laisserons plus à disposition de jeux tels que frites, bouées.....

Pendant la période estivale et sur le plan de la restauration, nous continuerons à prendre des réservations sur place en respectant la distanciation sociale et vous proposerons également de la vente à emporter.

Pour les activités des enfants et autres animations, nous nous adapterons en fonction des mesures préconisées par le gouvernement. A ce jour, nous ne pourrions prendre que 9 enfants et 1 animateur par activité mais ce chiffre peut évoluer d'ici juillet. Nous proposerons dans tous les cas du gel hydro-alcoolique dans le cadre des activités type tir à l'arc, tir à la carabine....

Il est préférable que vous vous munissiez de vos propres raquettes de pingpong, balles et ballons ainsi que jeux de piscine. Nous pourrions tout de même mettre à votre disposition quelques équipements moyennant une caution obligatoire de 10€.

L'accès à la salle de sport se fera sur réservation. Les appareils seront désinfectés tous les jours.

Le babyfoot sera également désinfecté quotidiennement et pour l'utilisation du billard, il faudra nous demander le matériel (queues et boules).

En revanche, l'espace bibliothèque et l'accès aux jeux de société sont proscrits.

Ces informations peuvent évoluer en fonction des nouvelles directives gouvernementales.

Nous espérons que ces renseignements vous seront utiles et rassurants,

Nous avons hâte de vous accueillir dans notre belle région,

Cordialement,

Valérie et Olivier TRAUCHESSEC